

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

*Association des Étudiants du Département d'Informatique et de Recherche
Opérationnelle de l'Université de Montréal (AÉDIROUM)*

Procès verbal de l'assemblée générale du 14 septembre 2023

1 OUVERTURE

Le quorum est constaté à 18 h 07.

Simon Janssen se propose pour présider l'assemblée. Jean Laprés-Chartrand appuie.

Que Simon Janssen soit président de l'assemblée
Adopté à l'unanimité

Simon Janssen propose Mattéo Delabre comme secrétaire d'assemblée. Laurier Lavoie-Giasson appuie.

Que Mattéo Delabre soit secrétaire de l'assemblée
Adopté à l'unanimité

Simon Janssen propose l'ouverture de l'assemblée générale. Émeric Laberge appuie.

Que l'assemblée générale soit ouverte
Adopté à l'unanimité

2 ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour se lit comme suit.

1. Ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des PVs précédents
4. Bilan du budget 2022-2023
5. Budget 2023-2024
6. Refonte de la charte
 1. Amendement à l'ordre du jour
7. Élections à l'association
 1. Présidence
 2. Vice-présidence interne

3. Vice-présidence externe
 4. Secrétariat
 5. Trésorerie
 6. Coordination à la vie étudiante
 7. Adjoints
 1. Présidence
 2. Vice-présidence interne
 3. Vice-présidence externe
 4. Secrétariat
 5. Trésorerie
 6. Coordination à la vie étudiante
 8. Vote du COUSSIN
 1. Responsable MiDiro
 2. Responsable compétition
 3. Responsable soirée (2 postes)
 4. Responsable sport
 5. Null pointer exception
 9. Représentation du café étudiant Math-Info (3 postes)
 10. Représentation de première année au baccalauréat en informatique
 11. Représentation de deuxième année au baccalauréat en informatique
 12. Représentation de troisième année au baccalauréat en informatique
 13. Représentation de la majeure en informatique
 14. Représentation du baccalauréat bidisciplinaire en mathématiques et informatique
 15. Représentation de la maîtrise en informatique
 16. Représentation du doctorat en informatique
 17. Représentation des étudiant.e.s internationaux
 18. Représentation des femmes
 19. Membre de confiance
8. Varia
9. Fermeture

Laurier Lavoie-Giasson propose de partir un chronomètre de trois minutes au début de chaque point de l'ordre du jour, et de demander à l'assemblée si elle souhaite poursuivre les débats sur ce point à la fin du temps. Karl Desjardins appuie.

Maxim Bernard propose un amendement pour qu'il n'y ait pas de chronomètre pour les points du budget et de refonte de la charte. Karl Desjardins appuie.

Que la proposition ne s'applique pas ni budget ni à la refonte de la charte
Adopté à l'unanimité

Qu'un chronomètre soit lancé au début de chaque point, à l'issue duquel on consulte l'assemblée pour savoir si elle souhaite poursuivre sur ce point, sauf pour les points du budget et de la refonte de la charte

Adopté à l'unanimité

Simon Janssen propose l'adoption de l'ordre du jour. Samuel Fournier appuie.

Samy Rasmy propose l'ajout d'un point pour un vote de grève à la fin de l'ordre du jour, avant le point varia. Justin Veilleux appuie.

Que soit inséré à l'ordre du jour un point « Grève » entre les points « Élections à l'association » et « Varia »

Adopté à l'unanimité

Que l'ordre du jour soit adopté

Adopté à l'unanimité

3 PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

Simon Janssen propose l'adoption des procès-verbaux précédents. Simo Hakim appuie.

Que les procès-verbaux de l'assemblée générale du 15 septembre 2022, de l'assemblée générale extraordinaire du 26 septembre 2022 et de l'assemblée générale du 25 janvier 2023 soient adoptés

Adopté à l'unanimité

4 BILAN DU BUDGET 2022–2023

Maxim Bernard, trésorier de l'AÉDIROUM, présente un retour sur le budget de l'AÉDIROUM pour l'année précédente. Le déficit global prévu de 21 072\$ n'a pas été comblé, atteignant seulement 19 531\$. Les cotisations avaient été mal estimées, à cause du nombre plus élevé d'inscrits qu'à l'habitude. Le budget des partys hebdo a été dépassé de 100\$. Le transport des CS Games qui ont eu lieu à Jonquière a causé le dépassement du budget prévu. Le chalet a causé le dépassement du budget prévu, car les billets du chalet d'automne n'avaient pas été assez chers. Le budget des initiations, incluant une partie des activités d'automne 2022 et 2023, a également été dépassé. Le budget des clubs est excédentaire d'environ 2 000\$. Le budget de la *merch* a été dépassé à cause d'une erreur de commande l'année précédente. Le budget du serveur est excédentaire car nous avons décidé de louer un serveur au lieu d'en acheter un.

Vincent Quirion demande ce qui est hébergé sur le serveur. Maxim Bernard répond qu'il y a notamment un serveur Minecraft, un serveur Nextcloud et le wiki. Maxim Bernard précise qu'en ce moment le site web est hébergé via GitHub.

Gabriel Bélanger demande à quoi correspond le budget des clubs. Maxim Bernard répond qu'il s'agit des clubs parascolaires du DIRO.

5 PRÉSENTATION DU BUDGET 2023–2024

Maxim Bernard présente le budget de l'AÉDIROUM pour l'année à venir. Il explique que les cotisations ont augmenté de 10\$ par personne à 15\$, ce qui porte l'estimation du revenu des cotisations à environ 37 000\$. La plupart des activités dispendieuses sont soumises à la vente de billets afin d'équilibrer le budget. Les CS Games pourraient être partiellement financées par le DIRO, mais cela reste à confirmer. On prévoit des revenus totaux de 46 600\$.

Les budgets des fêtes est légèrement augmenté. Le budget des activités d'accueil est en partie absorbé dans l'année fiscale précédente. On prévoit un plus gros budget pour le chalet car les prix moyens du marché ont augmenté. Le budget des beignes et café a été augmenté car on souhaite en augmenter la fréquence. Le budget de la *merch* reste inchangé. Le montant de budget des clubs est fusionné avec le budget du RFIUM et se porte maintenant à 7 500\$. On prévoit une dépense totale de 46 200\$.

Le budget tel que proposé présente un excédent de 400\$.

Laurier Lavoie-Giasson souligne et félicite la rigueur du trésorier de l'AÉDIROUM dans l'établissement du budget.

Jean Laprés-Chartrand propose d'augmenter le budget des chalets à un total de 12 000\$, sachant qu'il s'agit d'un poste qui permet d'alourdir le budget. Maxim Bernard souligne qu'il a trouvé des chalets relativement économiques, et que le budget pourrait de toute façon être ajusté à l'assemblée générale d'hiver. Arpad Botond Rigo souligne que ça laisserait quand même un *buffer* pour l'hiver.

Mathieu Morin appuie et demande le vote simultanément.

Que le budget des chalets soit augmenté à 12 000\$

Adopté à la majorité

Pour : 19, Contre : 17

Simon Guy propose de d'augmenter la ligne de budget pour subventionner le café étudiant à 1 500\$. Chiril Reabitchi appuie.

Que le budget pour le café Tore et Fraction soit augmenté à 1 500\$

Adopté à l'unanimité

Émanuel Rollin propose de rajouter 500\$ pour le club de Donjons et Dragons. Camille Divisia appuie. Karl Desjardins demande s'il s'agit d'un club officiel qui peut recevoir des subventions de l'université. Émanuel Rollin répond que oui, mais qu'il n'y a pas de subvention automatique et qu'il faut faire des demandes. Émeric Laberge demande combien de personnes sont en informatique parmi les membres du club. Émanuel Rollin répond que le club cible tout le monde, mais que le ratio des gens en informatique est quand même fort.

Karl Desjardins demande le vote.

Que soit alloué un budget de 500\$ pour le club de Donjons et Dragons

Adopté à la majorité

Pour : 18, Contre : 5

Émeric Laberge propose d'augmenter le budget des clubs à 10 000\$ car il y a de nouveaux clubs qui se sont ajoutés et qu'on souhaiterait que les clubs rejoignent le plus d'étudiants possibles. Il ajoute que ce serait un chiffre rond. Émulie Chhor appuie. Karl Desjardins demande s'il y a vraiment besoin d'autant. Émulie Chhor répond que le club de robotique souhaite commencer à construire des robots, et que chaque robot pourrait coûter jusqu'à 2 000\$. Maxim Bernard souligne que le DIRO donne aussi un budget aux clubs de 20 000\$, qui peut couvrir toute dépense sauf la nourriture et le logement. Émulie Chhor rétorque qu'on met plus d'argent dans le chalet que dans les clubs. Laurier Lavoie-Giasson répond que le montant alloué n'est pas proportionnel à l'intérêt porté.

Karl Desjardins demande le vote.

Que le budget des clubs soit augmenté à 10 000\$

Adopté à la majorité

Pour : 22, Contre : 2

Maxim Bernard précise que le budget proposé présente maintenant un déficit de 6 600\$.

Simon Guy propose que le budget du café Tore et Fraction soit augmenté à 2 500\$. Souna Haou appuie. Karl Desjardins demande pourquoi on veut augmenter maintenant le budget. Simon Guy répond que c'est parce que informatique semble avoir plus d'argent que mathématiques. Il ajoute que les gens de mathématiques sont plus impliqués que nous dans le bénévolat au café. Vincent Quirion demande pour quelles dépenses le café utilise ce budget. Simon Guy répond que la reprise après la Covid a été difficile, en particulier avec les pertes qu'elle a engendré. Le budget permet aussi d'organiser des événements spéciaux au café. Le café remplit une mission de fournir de la nourriture abordable aux étudiants, en opposition aux cafés Local Local de l'UdeM. Émulie Chhor demande plus de détail sur les pertes. Simon Guy répond qu'on a perdu la machine de débit/crédit et le frigo en arrière pour les sandwichs. Simo Hakim demande si le budget est une subvention envers le café. Simon Guy répond que oui, il s'agit d'un budget de départ et que le café reviendra à l'équilibre à la fin de l'année. Émanuel Rollin demande quand est l'ouverture du café. Simon Guy répond qu'on attend des bénévoles sur la fiche ainsi que la livraison de la nouvelle machine débit/crédit. Émanuel Rollin demande le vote.

Que le budget du café Tore et Fraction soit augmenté à 2 500\$

Adopté à la majorité manifeste

Vincent Quirion demande si on a encore un fond de roulement qu'on doit éponger par des déficits. Simon Janssen répond qu'on prévoit maintenant un déficit plus réduit que l'an dernier. Laurier Lavoie-Giasson demande l'état du fond de roulement. Maxim Bernard répond qu'il s'établit à 20 000\$.

Laurier Lavoie-Giasson propose de réduire le budget alloué à toutes les cases de dépense de 7%. Arpad Botond Rigo appuie.

Émulie Chhor propose un amendement qui consiste à réduire la case du chalet de 20% au lieu de 7%. Émeric Laberge appuie. Valérie Lefebvre demande à combien s'établirait le budget après cette modification. Maxim Bernard répond que ce serait difficile à calculer instantanément. Vincent Quirion demande comment est ventilé le budget du chalet entre l'alcool et la place louée. Maxim Bernard répond que le prix de la place pour le chalet d'automne serait d'environ 3 500\$. Karl Desjardins souligne que le budget du chalet sert à rendre l'expérience meilleure pour tous les étudiants.

Karl Desjardins propose un amendement pour que la réduction de la case du chalet soit de ce soit à 15% au lieu de 20%. Maxim Bernard appuie.

Que l'amendement à la proposition réduise le budget alloué au chalet de 15%

Adopté à l'unanimité

Nicholas Cooper demande si on risque d'avoir trop d'argent si on applique ces réductions. Simon Janssen répond que le budget serait alors proche de l'équilibre.

Mathilde Crozet demande ce qu'est le chalet. Simon Janssen répond qu'il s'agit d'une activité où un chalet est loué pendant quelques jours pendant la relâche et où les étudiants sont invités.

Que la proposition réduise le budget alloué au chalet de 15% au lieu de 7%

Adopté à l'unanimité

Safe Marroufi demande combien il y a de places au chalet. Maxim Bernard répond qu'il y a environ 40 places. Safe Marroufi répond que 12 000\$ semble trop pour 40 places. Simon Janssen répond qu'il y a deux chalets, un à l'automne et un à l'hiver.

Maxim Bernard demande le vote.

Qu'on réduise le toutes les cases de dépense du budget de 7%, sauf la case du chalet qui serait réduite de 15%

Rejeté à la majorité

Pour : 13, Contre : 13. Le président d'assemblée, Simon Janssen, vote contre

Maxim Bernard propose le budget. Jérémie Dupuis appuie.

Que soit adoptée la proposition de budget pour l'année 2023–2024

Adopté à la majorité manifeste

6 REFONTE DE LA CHARTE

Maxim Bernard présente la proposition d'amendement à la charte qui a été communiquée à l'assemblée dans la convocation. Maxim Bernard explique que la proposition a essentiellement pour but de préciser des détails administratifs qui étaient jusqu'ici informels. Maxim Bernard dit que tout autre changement majeur que l'assemblée souhaiterait proposer devrait être reporté à une assemblée ultérieure, selon la charte.

Maxim Bernard présente un schéma de la structure organisationnelle actuellement en vigueur. Le CA inclut la plupart des postes élus à l'association. Le CE inclut le président, secrétaire, vice-présidents et trésorier. Maxim Bernard explique que la terminologie ne correspond pas au statut légal des administrateurs, qui sont les membres de l'actuel CE. Maxim Bernard détaille que dans la proposition, le CE serait renommé en CA (Conseil d'administration) comme il se devrait, et qu'il inclurait désormais le poste de CVE. Cette modification permettrait au CVE d'être signataire du compte de banque, ce qui est pertinent puisqu'il organise un grand nombre d'activités. Maxim Bernard reprend et explique que le CA serait renommé en CR (Comité de représentation). Maxim Bernard explique également le rôle du COUSSIN, qui est chargé de l'organisation des activités sociales de l'association pour les étudiants. Maxim Bernard présente la procédure de nomination par intérim, qui permettrait de pallier aux personnes qui quittent leur poste pendant l'année. Par exemple, cet été, l'association n'avait plus de CVE. Maxim Bernard explique l'amendement qui introduit des règles plus contraignantes envers le CA quant au budget. Maxim Bernard détaille l'ajout de deux postes dans le COUSSIN : le responsable de la promotion des événements et le responsable du serveur. Simon Janssen précise qu'on avait voté pendant l'assemblée générale d'hiver pour l'ajout du poste de responsable serveur, et qu'on souhaite maintenant rendre cela officiel. Enfin, Maxim Bernard explique que la charte sera aussi rendue épiciène par cette proposition.

Vincent Quirion demande des détails concernant le vote pour la chaise. Maxim Bernard explique que ce n'était pas clair précédemment ce qu'il advenait quand on votait pour la chaise dans les élections. Maxim Bernard précise que cette procédure est spécifique à notre charte et n'est pas spécifiée par le code L'Espérance.

Laurier Lavoie-Giasson dit qu'on pourrait mieux expliquer les rôles des responsables party, car ils semblent entrer en conflit avec le nouveau rôle proposé de responsable à la promotion des événements. Maxim Bernard précise qu'il est possible pour une personne de remplir deux rôles.

Vincent Quirion dit qu'il souhaiterait ajouter certains meubles au patrimoine de l'association. Simon Janssen répond qu'il faudrait d'abord instituer ce patrimoine et donc formuler une proposition formelle. Laurier Lavoie-Giasson précise qu'il est possible de faire une *pull request* à la charte sur GitHub, et de la proposer au vote à la prochaine assemblée générale.

Maxim Bernard propose l'adoption de l'amendement à la charte, qui appelle un vote aux deux-tiers. Mattéo Delabre appuie.

Que la charte de l'AÉDIROUM soit amendée selon la proposition présentée

Adopté à l'unanimité

6.1 AMENDEMENT À L'ORDRE DU JOUR

Maxim Bernard propose d'amender l'ordre du jour comme suit pour le reste de la séance, afin de se conformer à la nouvelle version de la charte.

7. Élections à l'association

1. Présidence
2. Vice-présidence aux communications
3. Vice-présidence externe
4. Secrétariat
5. Trésorerie
6. Coordination à la vie étudiante
7. Adjoints
 1. Présidence
 2. Vice-présidence aux communications
 3. Vice-présidence externe
 4. Secrétariat
 5. Trésorerie
 6. Coordination à la vie étudiante

8. Vote du COUSSIN

1. Responsable MiDiro
2. Responsable compétitions
3. Responsable soirées (2 postes)
4. Responsable sport
5. Responsable du Carnaval
6. Responsable de la promotion des événements
7. Responsable du serveur
9. Représentation du café Tore et Fraction (3 postes)
10. Représentation de première année au baccalauréat en informatique
11. Représentation de deuxième année au baccalauréat en informatique
12. Représentation de troisième année au baccalauréat en informatique
13. Représentation de la majeure en informatique
14. Représentation du baccalauréat bidisciplinaire en mathématiques et informatique
15. Représentation de la maîtrise en informatique
16. Représentation du doctorat en informatique
17. Représentation des personnes étudiantes internationales
18. Représentation des femmes

8. Grève

9. Varia

10. Fermeture

Jérémy Dupuis appuie. Cette proposition appelle également un vote aux deux-tiers.

Que l'ordre du jour soit amendé tel que présenté

Adopté à l'unanimité

7 ÉLECTIONS À L'ASSOCIATION

7.1 PRÉSIDENTENCE

Maxim Bernard se présente en expliquant qu'il était trésorier l'an dernier et que l'assemblée le connaît peut-être comme démonstrateur du cours IFT2035. Laurier Lavoie-Giasson appuie.

Que Maxim Bernard soit élu à la présidence

Élu à l'unanimité

7.2 VICE-PRÉSIDENTENCE AUX COMMUNICATIONS

Laurier Lavoie-Giasson se présente en expliquant qu'il s'appelle Laurier Lavoie-Giasson et qu'il était déjà à la vice-présidence interne l'an passé. Simo Hakim appuie.

Que Laurier Lavoie-Giasson soit élu à la vice-présidence aux communications

Élu à l'unanimité

7.3 VICE-PRÉSIDENTENCE EXTERNE

Jean Laprés-Chartrand se présente en expliquant qu'il aimerait ça avoir le poste et qu'il va déjà à toutes les réunions de la FAÉCUM. Vincent Quirion appuie.

Que Jean Laprés-Chartrand soit élu à la vice-présidence externe

Élu à l'unanimité

7.4 SECRÉTARIAT

Mathieu Morin se présente en expliquant que. L'assemblée acclame son discours subjuguant. Simo Hakim appuie.

Que Mathieu Morin soit élu au secrétariat

Élu à l'unanimité

7.5 TRÉSORERIE

Chiril Reabitchi se présente en expliquant qu'il aimerait aider Maxim dans la trésorerie. Jean Laprés-Chartrand appuie. Viviane Binet se présente en expliquant qu'elle aimerait s'impliquer et qu'elle est une personne très organisée. Simo Hakim appuie.

Que Viviane Binet soit élue à la trésorerie

Élue à la majorité
Chiril : 12, Viviane : 26

7.6 COORDINATION À LA VIE ÉTUDIANTE

Maxim Bernard propose la candidature de Julien-Charles Cyr, qui n'est pas présent dans l'assemblée mais a préparé une présentation en vidéo dans laquelle transparaît son enthousiasme. Laurier Lavoie-Giasson appuie.

Que Julien-Charles Cyr soit élu à la coordination à la vie étudiante

Élu à l'unanimité

7.7 ADJOINTS

7.7.1 PRÉSIDENTE

Youssef Briki se présente en expliquant qu'il est en première année et aimerait s'impliquer. Émeric Laberge appuie.

Que Youssef Briki soit élu adjoint à la présidence

Élu à l'unanimité

7.7.2 VICE-PRÉSIDENTE AUX COMMUNICATIONS

Simo Hakim se présente. Arpad Botond Rigo appuie.

Que Simo Hakim soit élu adjoint à la vice-présidence aux communications

Élu à l'unanimité

7.7.3 VICE-PRÉSIDENTE EXTERNE

Mattéo Delabre se présente en expliquant que ça lui fera plaisir de remplacer Jean Laprés-Chartrand aux réunions de la FAÉCUM s'il y a besoin, ce qui n'arrivera jamais. Simo Hakim appuie.

Que Mattéo Delabre soit élu adjoint à la vice-présidence externe

Élu à l'unanimité

7.7.4 SECRÉTARIAT

Pas de candidature, le poste reste vacant.

7.7.5 TRÉSORERIE

Chiril Reabitchi se présente. Simo Hakim appuie.

Que Chiril Reabitchi soit élu adjoint à la trésorerie

Élu à l'unanimité

7.7.6 CVE

Arpad Botond Rigo se présente en expliquant qu'il a déjà aidé à l'organisation d'événements en collaboration avec Julien-Charles Cyr. Karl Desjardins appuie. Émanuel Rollin se présente en expliquant qu'il est président du club de Donjons et Dragons, qui compte une centaine de membres. Chiril Reabitchi appuie.

Que Émanuel Rollin soit élu adjoint à la coordination à la vie étudiante

Élu à la majorité

Arpad : 16, Emmanuel : 21

7.8 COUSSIN

7.8.1 RESPONSABLE MIDIRO

Samy Rasmy et Marie-Anne Prud'Homme se présentent simultanément, puis manifestent immédiatement leur désir de retirer leur candidature au profit de l'autre. Ils décident ensuite de jouer leur candidature à roche-papier-ciseaux.

<i>Samy Rasmy</i>	<i>Marie-Anne Prud'Homme</i>
Ciseaux	Ciseaux
Papier	Papier
Ciseaux	Roche

Devant la victoire incontestable de Marie-Anne Prud'Homme, Samy Rasmy retire sa candidature et appuie la candidature de Marie-Anne Prud'Homme.

Que Marie-Anne Prud'Homme soit élue responsable MiDiro

Élue à l'unanimité

7.8.2 RESPONSABLE COMPÉTITIONS

Jaydan Aladro se présente. Mattéo Delabre appuie.

Que Jaydan Aladro soit élu responsable compétitions

Élu à l'unanimité

7.8.3 RESPONSABLE SOIRÉES (2 POSTES)

Arpad Botond Rigo se présente. Simo Hakim appuie. Émanuel Rollin se présente. Simo Hakim appuie.

Que Arpad Botond Rigo et Émanuel Rollin soient élus responsables soirées
Élu à l'unanimité

7.8.4 RESPONSABLE SPORT

Valérie Lefebvre se présente en expliquant qu'elle a déjà préparé un document pour les interfacés et invite le monde à s'inscrire. Viviane Binet appuie.

Que Valérie Lefebvre soit élue responsable sport
Élue à l'unanimité

7.8.5 RESPONSABLE DU CARNAVAL

Gabriel Bélanger se présente en expliquant qu'il ne sait vraiment ce que c'est. Jérémie Dupuis appuie.

Que Gabriel Bélanger soit élu responsable du carnaval
Élu à l'unanimité

7.8.6 RESPONSABLE DE LA PROMOTION DES ÉVÉNEMENTS

Rawane Abdel All se présente. Émeric Laberge appuie.

Que Rawane Abdel All soit élue responsable de la promotion des événements
Élue à l'unanimité

7.8.7 RESPONSABLE SERVEUR

Maxim Bernard se présente. Valérie Lefebvre appuie. Émeric Laberge se présente en expliquant qu'il fait partie du club appelé le GULLUM et qu'il aimerait décharger Maxim Bernard de cette responsabilité, et que par ailleurs il saura aller chercher de l'aide au besoin. Rawane Abdel All appuie. Maxim Bernard retire sa candidature.

Que Émeric Laberge soit élu responsable serveur
Élu à l'unanimité

7.9 REPRÉSENTATION DU CAFÉ TORE ET FRACTION (3 POSTES)

Simon Guy vient présenter les responsabilités des personnes représentantes du café, qui doivent ouvrir le café le matin et le fermer le soir, et bénéficient en contrepartie de certains avantages.

Simon Guy se présente en expliquant qu'il a aidé le café à se redresser après la Covid et qu'on a une belle année devant nous pour le café. Laurier Lavoie-Giasson appuie.

Gabriel Bélanger se présente en expliquant qu'il est en première année et qu'il a de l'expérience en tant que serveur dans un café. Jean Laprés-Chartrand appuie.

Maël Charpentier se présente en expliquant qu'il est déjà impliqué dans le café. Rawane Abdel All appuie.

Marion Laurent se présente en expliquant qu'elle est bénévole depuis deux ans au café. Jérémie Dupuis appuie.

Nathan Acheampong se présente en expliquant qu'il est en première année en maths-info et qu'il a déjà de l'expérience dans des cafés. Jérémie Dupuis appuie.

**Que Marion Laurent, Simon Guy et Maël Charpentier soient élus
représentants du café Tore et Fraction**

Élu à la majorité

Simon : 24, Maël : 15, Nathan : 13, Gabriel : 10, Marion : 26

7.10 REPRÉSENTATION DE PREMIÈRE ANNÉE AU BACCALAURÉAT EN INFORMATIQUE

Jérémie Dupuis se présente en expliquant qu'il est le candidat idéal puisqu'il est en première année. Émulie Chhor appuie.

Que Jérémie Dupuis soit élu représentant de première année

Élu à l'unanimité

7.11 REPRÉSENTATION DE DEUXIÈME ANNÉE AU BACCALAURÉAT EN INFORMATIQUE

Camille Divisia se présente en expliquant qu'elle est en deuxième année depuis très longtemps. Mattéo Delabre appuie.

Que Camille Divisia soit élue représentante de deuxième année

Élue à l'unanimité

7.12 REPRÉSENTATION DE TROISIÈME ANNÉE AU BACCALAURÉAT EN INFORMATIQUE

Simo Hakim se présente en expliquant qu'il est de retour pour nous jouer un mauvais tour pendant deux sessions. Laurier Lavoie-Giasson appuie.

Que Simo Hakim soit élu représentant de troisième année

Élu à l'unanimité

7.13 REPRÉSENTATION DE LA MAJEURE EN INFORMATIQUE

Pas de candidature, le poste reste vacant.

7.14 REPRÉSENTATION DU BACCALAURÉAT BIDISCIPLINAIRE EN MATHÉMATIQUES ET INFORMATIQUE

Émulie Chhor se présente. Kevin Lessard appuie. Mohammed Arabi se présente. Jean Laprés-Chartrand appuie.

Que Émulie Chhor soit élue représentante du baccalauréat bidisciplinaire en mathématiques et informatique

Élue à la majorité

Mohammed : 15, Émulie : 24

7.15 REPRÉSENTATION DE LA MAÎTRISE EN INFORMATIQUE

Kevin Lessard se présente. Mattéo Delabre appuie.

Que Kevin Lessard soit élu représentant de la maîtrise

Élu à l'unanimité

7.16 REPRÉSENTATION DU DOCTORAT EN INFORMATIQUE

Mattéo Delabre se présente. Jean Laprés-Chartrand appuie.

Que Mattéo Delabre soit élu représentant du doctorat

Élu à l'unanimité

7.17 REPRÉSENTATION DES PERSONNES ÉTUDIANTES INTERNATIONALES

Rawane Abdel All se présente en expliquant qu'elle a grandi sur deux continents, sans vouloir se vanter. Samuel Fournier appuie.

Que Rawane Abdel All soit élue représentante des personnes étudiantes internationales

Élue à l'unanimité

7.18 REPRÉSENTATION DES FEMMES

Le RFIUM n'a pas soumis de candidate, le poste reste vacant.

8 GRÈVE

Samy Rasmy propose une grève le 29 septembre pour permettre aux membres de participer à la manifestation en faveur du climat. Karl Desjardins appuie. Samy Rasmy explique que les membres de l'association de mathématiques ont déjà voté pour la grève. Samy Rasmy ajoute que les membres de l'association de physique souhaiteraient qu'on vote pour, car ils veulent participer à la manifestation et ont des cours d'informatique à leur horaire.

Vincent Quirion demande des détails pour l'organisation de la participation à la manifestation. Simon Janssen dit qu'on enverra les détails en temps utile.

Simon Guy demande s'il a le droit de forcer le piquetage pour donner sa démo. Samy Rasmy répond que l'administration du DIRO décourage très fortement ce genre de pratique.

Maxim Bernard précise qu'il y a toujours du monde qui passe le piquetage s'ils le veulent. Les professeurs, chargés de cours et auxiliaires ont la consigne de ne donner leur cours que si les conditions nécessaires sont réunies.

Laurier Lavoie-Giasson demande le vote.

Que l'AÉDIROUM soit en grève le vendredi 29 septembre prochain

Adopté à la majorité manifeste

9 VARIA

Émeric Laberge dit qu'il aimerait que l'association adopte une position pour n'utiliser que des logiciels libres. Laurier Lavoie-Giasson répond qu'il préférerait qu'on en parle hors de l'assemblée. Simon Janssen ajoute que l'association a déjà une position dans son cahier de positions à ce sujet.

Laurier Lavoie-Giasson propose qu'on félicite Charles Desharnais pour l'obtention de sa maîtrise. Simo Hakim appuie. Jean Laprés-Chartrand ajoute que c'est Charles qui a amené le jeu du 10 à l'association.

10 FERMETURE

Simon Janssen propose la fermeture à 20 h 56. Jérémie Dupuis appuie.

Adopté le 7 février 2024

LE PRÉSIDENT
Élie Leblanc

Élie Leblanc

LE SECRÉTAIRE
Mattéo Delabre

Mattéo Delabre